

Transport scolaire 2018-2019

Guide tarifaire

Depuis janvier 2018, Sète agglomération méditerranée a entièrement restructuré son réseau de bus afin d'homogénéiser l'offre de service pour l'ensemble de la population communautaire. Ainsi, sur le Nord de son territoire, 5 nouvelles lignes desservent à présent les communes de Bouzigues, Loupian, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac, grâce à une enveloppe budgétaire de 6 M€ votée pour la période 2018 - 2022.

Cette politique de transport, dynamique et ambitieuse, basée sur des lignes supplémentaires, des cadences renforcées, des tarifs attractifs et des outils numériques dédiés, est un axe fort dans le développement harmonieux de notre territoire.

C'est dans ce cadre, que chaque année, Sète agglomération méditerranée soutient le transport scolaire, à hauteur d'1,5 M€. Un effort important et nécessaire pour que ce service apporté aux étudiants et à leurs familles soit de qualité et réponde aux attentes de chacun. Pour que le maillage entre les lieux de vie, d'étude, de loisirs ou de formation soit le plus performant et cohérent possible, dans le respect souhaité de notre environnement.

Car aujourd'hui, Sète agglomération méditerranée pense et aménage son territoire de manière à ce que la jeunesse qui se déplace soit toujours plus sensibilisée aux modes de déplacements « éco-responsables ». Avec l'optimisation des transports en commun, la promotion des véhicules électriques (bus, voitures, bateaux bus, vélos...), la pérennisation des navettes fluviales, la mise en place d'infrastructures adaptées ou de campagnes de sensibilisation... l'agglomération active tous les leviers dont elle dispose pour inciter la population à adopter ces moyens de transport éco-responsables.

Il en va de l'avenir de notre territoire. De notre avenir à tous !

FRANÇOIS COMMEINHES
Président de Sète agglomération méditerranée

Inscription

Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de S.A.M, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur herault-transport.fr

Vous habitez

Sète et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé dans la commune de Sète,

vous bénéficiez de :

- la carte scolaire **Tintaine** du réseau S.A.M.

Sète et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé hors de la commune de Sète, ou vous habitez Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Frontignan, Gigean, Loupian, Marseillan, Mèze, Montbazin, Mireval, Poussan, Vic la Gardiole ou Villeveyrac,

vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport :

- **Aller retour** ou
- **Libre circulation.**

Accueil spécial rentrée scolaire

Du 27 août au 7 septembre 2018
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II
CS34303
34193 Montpellier cedex 5

www.herault-transport.fr



Les abonnements scolaires

Sète Agglopôle Mobilité

Tintaine est un abonnement nominatif mensuel.

Vous donne le libre accès, pour tous vos déplacements, à l'ensemble du réseau S.A.M.

Lors du retrait de la carte, une photo d'identité et un certificat de scolarité vous seront demandés.

Ne les joignez pas au dossier d'inscription Hérault Transport.



Espace Sète Agglopôle Mobilité

Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance - SETE
Tél : 04 67 53 01 01
de 7h45 à 12h30 / 13h15 à 18h30

Tintaine : vous devez fournir une photo d'identité lors du retrait de la carte.

Hérault Transport : vous devez joindre une photo d'identité lors de votre **1ère inscription**.

Les tarifs

Quotient familial	Tintaine
QF < 9 459 €	4,10 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	4,50 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	5,30 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €	6,20 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €	7,00 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €	7,90 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €	8,70 €
QF ≥ 34 145 €	12,00 €

Participation mensuelle

Coût de fabrication initial : 5 € (au retrait de la carte)

Hérault Transport

L'abonnement **Aller retour** donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire, sur les lignes Hérault Transport. Ne donne pas accès au réseau S.A.M. et ne permet pas de bénéficier, contrairement à l'abonnement Libre Circulation, de la carte Tintaine pour 5€/an.

Cet abonnement n'est pas conseillé pour les élèves souhaitant utiliser, le réseau Hérault Transport et le réseau S.A.M.

L'abonnement **Libre circulation** trimestriel donne accès, pour 5€ (frais de dossier annuel) et sous réserve de la validité de l'abonnement Libre Circulation, à l'abonnement Tintaine (libre accès sur tout le réseau S.A.M).

Voir conditions à l'Espace Sète agglopôle Mobilité.

Les + de la libre circulation

Cet abonnement offre également l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport, ainsi que sur les réseaux partenaires TaM, BMT et Transp'Or.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, week-ends et vacances inclus, y compris juillet et août 2019.

SNCF : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF.

La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

Quotient familial	Aller retour*	Libre circulation
QF < 9 459 €	0 €	36 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	25 €	39 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	30 €	46 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €		55 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €		62 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €		69 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €		77 €
QF ≥ 34 145 €		105 €

Participation trimestrielle
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €).

* Abonnement délivré sous réserve du respect des critères fixés au règlement du transport scolaire.

Calcul du QF

Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2017 si disponible (avis d'imposition ou de non imposition/ Avis récent du RSA).

Calcul du Quotient Familial :

R : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.

P : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.

Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF

$$\frac{R}{P} = \text{QF}$$